

FERTILISATION RAISONNEE DES AMENDEMENTS BASIQUES POUR RECONCILIER RENTABILITE ET FERTILITE DURABLE

Laurent VARVOUX (1) , Jérôme THIBIERGE (2) , Boris VASSE (2), Carole ROCCA (2)

(1)TERRENA – Service Agronomie - 7 avenue Jean Joxé - B.P. 20248 - 49002 ANGERS
Cedex 01 – Tel : +33 (0)2 41 32 43 43 lvarvoux@terrena.fr

(2)INVIVO – Réseau OptiCoop – Département Agronomique – 83 avenue de la Grande Armée
– 75782 PARIS Cedex 16 – Tel :+33 (0) 1.40.66.25.61 – jthibierge@invivo-group.com

Le statut acido-basique d'un sol est essentiel au bon fonctionnement global : battance, mauvais ressuyage et érosion sont des conséquences sur des sols acides où la minéralisation et l'activité sont altérés. Malgré cela, dans un contexte où, pour l'agriculteur, tout investissement doit être rentable sur l'année, la pratique du chaulage n'est plus une priorité, et cet investissement est clairement abandonné. La conséquence est sans appel : le nombre de situations acides, se multiplie. Ainsi, grâce à l'étude des bases de données Epiclès (logiciel de plan de fumure du Réseau Opticoop) sur 4 coopératives des Pays de Loire (plus de 20 000 parcelles) il apparaît que les sols en situation acide représentent 73% des situations !

L'acidité pénalise le rendement et la marge

La question est donc de savoir comment convaincre les agriculteurs d'entretenir, voire de rétablir le statut acido-basique d'un sol pour préserver le capital de leur patrimoine. Cette question en amène une autre : peut-on mesurer à moyen terme un intérêt financier pour l'agriculteur ? Rétablir le statut acido-basique d'un sol présente en fait pour l'agriculteur un investissement économiquement rentable. Tout d'abord, le statut acide d'un sol affecte le potentiel de la parcelle. En effet, les analyses des bases Epiclès ont montré, grâce à l'effectif important, qu'une baisse d'un point de pH par rapport à l'optimal entraîne une perte de potentiel de 13q/ha sur blé (jusqu'à 18q/ha quand le pH passe en dessous de 5.5). Face à ce constat, nous montrons que le redressement d'un sol d'1 point de pH est rapidement amorti et représente même un placement financier intéressant de 9.4% sur 6 ans (soit, sur la durée de 2 rotations : un chaulage de redressement sur la première et un entretien sur la seconde) !

Préconisation : Adapter les apports aux besoins de la parcelle



Figure 1 : Parmi les conséquences des situations très acides, les problèmes de structures sont fréquents : l'hydromorphie en est un des premiers révélateurs

L'intérêt du chaulage pour l'agriculteur paraît donc incontestable. Encore faut-il savoir le raisonner : quand ils sont effectués, les apports paraissent en effet, déconnectés des besoins des parcelles. Une pratique inadéquate du chaulage (dose identique quelle que soit l'acidité du sol) décrédibilise son importance puisque leurs effets sont peu perceptibles. Il est donc essentiel de positionner et vulgariser des indicateurs permettant d'identifier les situations à traiter et d'y adapter un conseil adéquat. A ce titre, le pH représente aujourd'hui un très bon compromis : très bien connu des agriculteurs, il permet de transmettre un message clair. D'autre part, la réponse du potentiel à l'acidité montre que le statut acido-basique du sol est un bon indicateur du fonctionnement global de celui-ci : il y a bien, en effet, une relation de cause à effet entre pH et rendement.

Le pH peut être associé à d'autres indicateurs pour affiner le diagnostic. Une caractérisation de la matière organique, de la biomasse microbienne et de son activité (tel que l'analyse Qualibio) permet d'identifier les leviers d'amélioration du fonctionnement de la parcelle.

Enfin, dans un contexte environnemental de plus en plus pressant, rappelons que cette pratique représente un investissement pour optimiser le fonctionnement du sol, assurer sa pérennité, et faire évoluer les pratiques agricoles.